



Bruxelles, le 29 octobre 2021

PROCÈS-VERBAL

de la septième réunion de la commission du développement territorial durable
de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM)
tenue à Bruxelles et en ligne
le 26 octobre 2021

La commission du développement territorial durable de l'Assemblée régionale et locale euro-méditerranéenne (ARLEM) a tenu sa septième réunion à Bruxelles, le 26 octobre 2020, de 10 heures à 13 h 45.

LISTE DE PRÉSENCE

Présidents: Antje GROTHEER (PSE/DE) et Mina BOUHDOUN (MA)

Membres de l'ARLEM présents:

Groupe de l'UE

AGUILAR VÁZQUEZ Carlos (RE/ES)	MAUPERTUIS Marie-Antoinette (EA/FR)
AZZOPARDI Samuel (EPP/IT)	MILANA Guido (PES/IT)
ARMAO Gaetano (COPPEM)	MILLO ROCHER José Enrique (AEBR/ARFE)
BARNIER Jean-François (RE/FR)	PAIS Michele (ECR/IT)
BRUNET-LECHENAULT Claudette (PES/FR)	PORZI Donatella (PES/IT)
CACI Sergio (EPP/IT)	PROUST Franck (EPP/FR)
DOBROSLAVIC Nikola (EPP/HR)	RATILAINEN Niina (EG/FI)
DRAGHICI Emil (EA/RO)	RIO Ricardo (EPP/PT)
GEBLEWICZ Olgierd (EPP/PL)	ROUILLON Christophe (PES/FR)
GRUBLIAUSKAS Vytautas (RE/LT)	SINKEVICIUS Mindaugas (PES/LT)
GULAM Ivan (RE/HR)	STAVRINIDES Stavros (PES/CY)
KARAJALAINEN Anne (PES/FI)	SOLINAS Christian (ECR/IT)
KRATSA Rodi (EPP/GR)	ZAIMIS Fokion (CPMR-CIM/CRPM-CIM)
LOUKAIDOU Eleni (EPP/CY)	

Groupe des partenaires méditerranéens

AMROUCH Lahcen (MA)	ÖZCAN Kürşat Engin (TR)
BOUDRA Mohamed (MA)	ULUDAĞ Bilal (TR)
BOURGUIBA Houda (TN)	VERUSHI Ana (AL)
EL EZZI Rama Mohammed (JO)	YILMAZ Yucel (TR)
EL MAHJOUB Ettaleb Abderrahmane (MR)	

*

* *

1. Séance d'ouverture

Antje Grotheer souhaite la bienvenue aux participants et présente l'ordre du jour.

2. Adoption de l'ordre du jour (COR-2021-04319-00-02-CONVOPOJ-TRA)

L'ordre du jour est adopté sans modification.

3. Approbation du procès-verbal de la sixième réunion de la commission de l'ARLEM, tenue à Bruxelles le 29 octobre 2020 (COR-2021-04196-00-00-PV-TRA)

Le procès-verbal est approuvé sans modification.

4. Présentation et examen des rapports thématiques

Antje Grotheer donne tout d'abord la parole à **Guido Milana (IT/PSE)** qui, au nom de **Vincenzo Bianco (IT/PSE)**, présente l'avis récemment adopté par le CdR sur le thème «*Un partenariat renouvelé avec le voisinage méridional – Un nouveau programme pour la Méditerranée*», en soulignant l'importance de l'élaboration d'une charte méditerranéenne des droits de l'homme, de la création de forums ad hoc de dialogue pour garantir une gouvernance à plusieurs niveaux et de la promotion de l'autonomisation des femmes.

4.1. Vers un partenariat renouvelé entre l'UE et ses voisins du Sud – Les écosystèmes d'innovation et les jeunes entreprises en Méditerranée en tant que moteurs de la reprise après la crise de la COVID-19

Antje Grotheer souligne que la pandémie a creusé les inégalités entre les hommes et les femmes et rappelle aux participants la nécessité de définir des initiatives positives.

S'exprimant au nom du rapporteur **Juan Manuel Moreno Bonilla** (président du gouvernement régional d'Andalousie), **José Enrique Millo Rocher** rappelle que le taux de chômage est élevé dans le sud de la région. Il évoque l'importance de suivre une approche écologique et inclusive pour soutenir l'entrepreneuriat et annonce que le rapport contiendra dix recommandations.

Aurélien Pastouret mentionne les travaux remarquables accomplis par le passé et actuellement par l'Union européenne, l'ARLEM et l'UpM en vue de faire de la Méditerranée une région durable. Il souligne que la mise en relation ainsi que la création d'un espace commun d'activités de mise en réseau sont essentielles.

Giuseppe Provenzano rappelle les difficultés rencontrées par les jeunes de la région en ce qui concerne le chômage ou le sous-emploi des diplômés de l'université. Il insiste sur l'importance de créer un écosystème efficace pour les moins de 25 ans, qui représentent 40 % de la population. Les secteurs doivent collaborer afin de créer un écosystème qui tienne compte des besoins réels de main-d'œuvre. Le guide de bonnes pratiques de l'UpM doit être diffusé.

Mikel Landabaso Álvarez souligne que la question n'est pas de ne pas savoir quoi faire, mais plutôt de comment le faire. Il est nécessaire de disposer d'un bon capital social, c'est-à-dire d'une confiance à l'égard de la politique, découlant notamment de l'absence de corruption et de la mise en place de stratégies réalisables. L'intelligence artificielle pourrait jouer un rôle important. Mikel Landabaso Álvarez indique également qu'il est nécessaire de définir de nouveaux paradigmes. Les écoles devraient procéder à une épreuve d'auto-évaluation pour observer dans quelle mesure elles cadrent avec la réalité du marché du travail. La numérisation est essentielle dans le processus mondial.

María Helena de Felipe souligne les problèmes liés au système bureaucratique de l'Union, lequel constitue un obstacle aux processus. Elle estime que le soutien financier est insuffisant, que davantage d'investissements sont nécessaires et que le point de vue des régions est essentiel. Les programmes étant généralement à chaque fois identiques, l'innovation est nécessaire dans le cadre des projets que mène l'Union avec le sud de la Méditerranée, tels que ceux sur l'autonomisation des femmes. Il est également impératif d'inclure la zone de libre-échange africaine, car les barrières tarifaires comptent parmi les principaux obstacles au processus d'intégration.

La parole est donnée à **Slim Tlatli**, qui souligne la nécessité d'ancrer l'innovation dans une vision à long terme et pas seulement dans la « reprise », ainsi que d'établir un nouveau modèle de développement.

Taleb el Mahjoub insiste sur le fait que l'éducation est fondamentale dans la construction de l'économie. Il souligne également la nécessité d'évaluer précisément chaque situation afin de trouver des stratégies adaptées à chaque réalité.

Jean-François Barnier explique que certains pays doivent changer leur culture pour s'adapter à l'objectif, notamment en ce qui concerne l'approche suivie en matière de vaccination.

Gaetano Armao rappelle aux participants que le PIB a chuté de manière importante en raison de la COVID-19 et souligne la nécessité de bâtir des ponts vers les îles, par exemple entre la Sicile et le reste de l'Italie, mais aussi l'Union européenne.

4.2. Débat concernant le deuxième rapport – Réorientation du secteur des services: transfert des compétences du secteur du tourisme

Mina Bouhdoud ouvre le deuxième débat.

Mohammed Elrazzaz insiste sur la nécessité de renforcer l'intelligence émotionnelle ainsi que les compétences telles que le multiculturalisme, les ressources humaines et la gestion du stress afin de faciliter le transfert des compétences, de sorte que les travailleurs soient en mesure d'exercer dans d'autres secteurs tels que l'administration, la vente, etc.

Mohamed Boudra présente son projet de rapport. Compte tenu de l'importance des secteurs du voyage et du tourisme dans la région, il insiste sur la nécessité de former à nouveau les travailleurs relevant de ce secteur afin qu'ils puissent exercer dans d'autres secteurs. Il souligne également le rôle des collectivités locales et régionales dans la promotion de mesures adaptées à la réalité du terrain.

Cesare Onestini souligne la nécessité d'utiliser de nouvelles méthodes d'analyse de données. Il met en évidence le rôle essentiel du tourisme durable, en particulier de l'artisanat, qui est au cœur de ce type de tourisme et qui devient de plus en plus attractif. Il recommande de tenir compte des particularités locales.

Slim Tlatli attire l'attention sur les approches à moyen et à long terme. Il insiste sur la nécessité de mettre l'accent sur la formation, de conférer des compétences aux collectivités locales et régionales et

de mettre en place des formations adaptées au marché du travail. Il souligne que nous devons anticiper au lieu de réagir. Enfin, il insiste sur la nécessité de s'écarter du tourisme balnéaire, qui n'est plus privilégié.

Dans un message vidéo, **Natalia Bayona** évoque les difficultés rencontrées par le secteur du tourisme. Elle exprime sa vision concernant le renforcement des liens en matière d'innovation entre les universitaires, les institutions nationales et les entreprises. Elle estime nécessaire d'établir des liens avec des investisseurs. Elle souligne l'importance de l'éducation, des emplois présentant une valeur ajoutée, des investissements écologiques et de la durabilité.

Taleb El Mahjoub remercie Mohamed Boudra pour son projet de rapport et s'enquiert des études sur le transfert de compétences et l'espace consacré à la numérisation.

Christophe Rouillon évoque la possibilité de créer un label méditerranéen du tourisme pour promouvoir le tourisme de proximité et propose une coopération décentralisée comme moteur de la reprise.

5. Questions diverses

Antje Grotheer annonce que le CdR travaille actuellement sur un projet de coopération entre pairs.

Aucun autre point n'est soulevé.

13 h 45: fin de la réunion.
